

Membre du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC)

DEMANDE D'ADMISSION AFFILIÉ/TRANSFERT

Utilisez ce formulaire si vous êtes membre de l'OTTIAQ ou d'une association membre du CTTIC et si vous désirez adhérer à l'ATIO en tant qu'affilié ou faire un transfert vers l'ATIO.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Vous êtes candidat à l'agrément ou membre agréé de l'OTTIAQ ou d'une association membre du CTTIC

Vous devez être en règle au sein de votre association d'origine au moment de présenter votre demande d'admission complète à l'ATIO. Les demandes d'admission doivent indiquer toutes les combinaisons de langues mais doivent être présentées séparément pour chaque profession différente. Votre demande doit comprendre ce qui suit :

- 1. Le formulaire de demande d'admission.
- 2. Une lettre de votre association d'origine attestant votre titre professionnel, votre combinaison de langues et votre statut en règle pour l'année d'adhésion en cours.
- 3. L'annexe A et l'annexe B de l'entente de réciprocité.

Veuillez sélectionner le type de demande que vous présentez :

Transfert vers l'ATIO. Je quitte mon association d'origine.

Adhésion à l'ATIO à titre d'affilié. Je demeure membre de mon association d'origine.

COORDONNEES												
Prénom et nom :						Nom préféré :						
Langue maternelle :				Titre : M.		Mme	Téléphone :					
Adresse postale :							Courri	el :				
Ville:					Provir	nce :	Code postal :					
Langue de correspondance : français			is	anglais	lais Date de naissan		ce :					
Association :	CTINB	ATINE	ATIO	ATIM	А	TIS A	ATIA	STIBC	OTTIAQ			

COMBINAISON DE LANGUES ET PROFESSION Une combinaison/paire de langues par demande											
Traducteur	Traducteur Interprète :		Judiciaire	Communautaire	Médical	Terminologue					
Combinaison/pa	•										

Vous devez remplir ce formulaire pour chaque profession.

Mise à jour le 11 mai 2021 Page 1 de 2

Frais de demande non remboursables : 120 \$ (taxes en sus)

L'ATIO examinera les demandes d'admission uniquement après avoir reçu le paiement de ces frais.

Les demandes d'admission payées par carte de crédit doivent être transmises par courriel à application@atio.on.ca

Les demandes d'admission payées par chèque doivent être envoyées par la poste à l'adresse suivante :

1, rue Nicholas, bureau 1202, Ottawa (Ontario) K1N 7B7

(Veuillez ne pas envoyer votre demande d'admission des deux façons.)

INFORMATION DE PAIEMENT

Mode de paiement : Visa MasterCard Chèque (à l'ordre de l'ATIO)

Nous vous téléphonerons au numéro que vous avez spécifié pour traiter un paiement par carte de crédit.

DOCUMENTS À L'APPUI

Les documents à l'appui suivants doivent accompagner le présent formulaire de demande dûment signé et daté.

Le présent formulaire de demande. Un nouveau formulaire est requis pour chaque profession, même si les formulaires sont présentés en même temps.

Le paiement des frais de demande.

Une copie de la lettre officielle attestant que vous êtes membre en règle de l'OTTIAQ ou d'une association professionnelle membre du CTTIC.

Une copie dûment remplie et signée de l'annexe A de l'Entente de Réciprocité pour chaque combinaison/paire de langues et chaque profession.

À LIRE ATTENTIVEMENT

Dès la réception d'une copie signée du Code de déontologie de l'ATIO et du paiement des cotisations annuelles, les membres agréés dont la demande a été acceptée recevront :

- 1. Un numéro de certificat de l'ATIO.
 - a. Si un membre est agréé dans plus d'une profession, il recevra un numéro de certificat propre à chaque profession.
- 2. Un certificat de l'ATIO.
- 3. Une carte de membre de l'ATIO.
- 4. Le droit d'acheter un tampon auto-encreur ou un sceau en relief de l'ATIO (lorsque disponible).
- 5. Le droit de voter pendant l'assemblée générale annuelle de l'ATIO.

Les candidats à l'agrément affiliés qui ont été acceptés sont admissibles soit à passer l'examen d'agrément du CTTIC, soit à présenter une demande d'agrément sur étude de dossier.

Les affiliés paient un taux réduit pour les cotisations annuelles de l'ATIO quand celle-ci n'est pas leur association d'origine.

- a. Le statut d'affilié doit être prouvé annuellement au moment du renouvellement. Les affiliés doivent être en règle pour l'année de renouvellement au sein de leur association d'origine avant de renouveller à l'ATIO.
- b. S'il y a un chevauchement d'années (p. ex. 2021-2022 et 2022-2023), chacune des deux est acceptable.
- c. Toute preuve doit être reçue sous la forme d'une lettre d'attestation ou d'un reçu, ou d'une carte de membre et d'un reçu.

SIGNATURE

J'ai lu et je comprends toutes les instructions du présent formulaire et du site Web de l'ATIO.

J'ai rempli le présent formulaire conformément aux instructions.

J'ai joint les documents requis.

J'autorise la vérification des renseignements fournis dans le présent formulaire et les documents ci-joints.

Signature du candidat à l'admission :

Date:

Mise à jour le 11 mai 2021 Page 2 de 2